

Infos pratiques

PERMANENCES

Accueil à la mairie :

mardi de 09h00 à 12h00

mercredi de 14h00 à 19h00

vendredi de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05 56 21 98 17

email : mairie.loupes@orange.fr

La permanence de Mme Le Maire

a lieu le **mercredi après-midi à la mairie.**

La permanence des élus est assurée tous les

samedis matin de 10H00 à 12H00 à la mairie.

**Permanence des déchets verts à la Gardonne
tous les samedis de 17H00 à 18h00**

C.I.A.S.

Amandine LEGLISE

Responsable du CIAS du Créonnais

Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Tel : 05.57.34.57.05 / 06.28.50.70.67

Email: cias@cc-creonnais.fr



Relais d'Accès au Droit

Pour obtenir gratuitement des conseils et des réponses à vos questions juridiques, vous pouvez vous adresser à des relais d'accès au droit. Ces structures organisent des permanences dans divers domaines juridiques : famille, travail, logement, entreprise, etc...

Lundi et Jeudi : 9h00-12h00 / 14h30-17h00

Mardi et Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Vendredi : 09h00-12h00

Renseignements à l'accueil du Tribunal.

Adresse : 30 Rue des Frères Bonie,

33000 Bordeaux

Téléphone : 05 47 33 90 00



VIE ASSOCIATIVE

**Association paroissiale de sauvegarde
des églises de Bonnetan et Loupes**

contact : Line Bernard

tél : 05 56 21 93 42

Association Loupes culture loisirs

contact : Christian Cluzeau

tél : 06 08 54 86 00

**Association Amicale des Familles
de Bonnetan-Loupes**

contact : Françoise Guzman

tél : 05 56 21 24 99

**Association Communale de Chasse Agréée
(A.C.C.A)**

contact : Marc Boisson

tél : 06 70 64 25 46

Association SUKHALI

contact : Pierre Tibéri

tél : 05 56 30 19 57- port : 06 88 84 73 15

email : pierre.tiberi@wanadoo.fr

site : www.sukhali.org



MESSE à l'EGLISE DE LOUPES

Tous les lundis matin à 9H00
et le quatrième samedi du mois à 18H30

Renseignements :
PRESBYTERE DE TRESSES

6, rue des écoles, 33370 TRESSES

Tél : 05 57 34 13 23

adresse mail : contact@paroissetresses.fr

Loupes Infos

retrouvez toutes les informations sur www.mairie-loupes33.fr

juillet 2017



Le mot du Maire



Loupésiennes, Loupésiens,

Le premier trimestre de chaque année est marqué par les orientations budgétaires, avec le constat du réalisé de l'année précédente et les prévisions de l'année à venir. Un exercice difficile pour vos élus dans un contexte incertain. L'objectif étant de mener à bien les projets sans dépasser 0,5% d'augmentation des taxes locales et d'assainissement. Nous avons la volonté et la motivation, c'est en avançant prudemment et raisonnablement que nous y arriverons.

Début 2016 le Conseil Municipal avait demandé le soutien du Conseil Départemental pour réaliser une étude globale des projets les plus importants et d'en établir un plan d'action sur quatre ans. Notre demande a été retenue, aussi depuis, nous avons monté tous les dossiers à mener (réfection de la voirie communale ; mise aux normes des bâtiments publics ; augmentation de la capacité de la station d'assainissement collectif ; sécurisation de la RD671 ; création d'un cheminement reliant les trois pôles (mairie, salle des fêtes, domaine de la gardonne).

Cette convention d'aménagement avec le Département va permettre d'obtenir plus de subventions et de pouvoir répartir au mieux la part communale.

A partir de la rentrée nous allons pouvoir planifier les travaux à réaliser sur chaque année à venir.

L'année 2017 sera marquée par l'arrivée du haut débit tant attendu par chacun d'entre vous et l'annonce de la construction d'un lycée d'une capacité d'accueil d'environ 1500 élèves sur le territoire de notre Communauté de Communes.

Nous sommes conscients que la proximité de notre commune avec la Métropole va entraîner un bouleversement, nous le constatons tous les jours avec la forte demande de personnes qui souhaitent s'installer sur Loupes. Sachez que nous sommes très vigilants concernant ce phénomène, aussi nous participons à tous les ateliers du Plan Local d'Urbanisme actuellement en cours d'élaboration avec l'objectif de préserver le caractère rural de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Véronique Lesvignes,
Maire de Loupes

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

En raison des congés annuels, nous vous informons que le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 14 août au samedi 26 août inclus. Nous comptons sur votre compréhension et nous vous en remercions.



COMMUNE DE LOUPES

LES DIFFERENTS BUDGETS

- Le budget communal
- Le budget assainissement
- Le budget transport
- Le budget lotissement « Clos Saint Etienne »

Petit rappel : A la fin de l'année les comptes administratifs donnent les chiffres réels des dépenses et des recettes effectuées.

En comptabilité publique les comptes sont tenus en double : par la mairie et par les finances publiques représentées par le Receveur qui reprend en fin d'année tous les mandats et tous les titres (l'équivalent des factures d'achats et de ventes).

La mairie doit alors « viser et certifier conforme sans réserve ni observation » tous les comptes et les présenter en délibération au conseil municipal qui les vote pour les adopter.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 en €						Résultats à reporter pour 2017
BUDGETS	sections	Recettes	Dépenses	Excédents	Déficits	(Cumul avec excédents antérieurs)
COMMUNE	fonctionnement	412 330.51	360 062.69	52 267.82		179 332.41
	investissement	744 592.58	470 885.27	273 707.31		22 390.65
ASSAINISSEMENT	fonctionnement	79 840.28	51 837.40	28 002.88		188 723.17
	investissement	23 833.00	28 184.44		4 351.44	8 671.19
TRANSPORT	fonctionnement	26 830.63	25 979.56	851.07		6 794.89
	SCOLAIRE investissement	4 966.62	3 174.81	1 791.81		16 884.62
LOTISSEMENT	fonctionnement	3 950	3 950.00			
	investissement	200 000	3 950.00	196 050.00		196 050.00

Le budget du lotissement St Etienne n'est pas pérenne. Il suit l'évolution du projet (études-travaux-ventes), après quoi il disparaît. La plus value éventuelle sera versée au budget communal, puis attribuée selon les besoins de la commune.

Section Fonctionnement :
Dépenses: -charges à caractère général charges de personnel, charges financières...

Recettes: services, impôts et taxes, dotations ...

Section Investissement
Dépenses : remboursement d'emprunts, subventions versées ...

Recettes: dotations, excédent de fonctionnement, subventions d'investissement...

Services

Vous êtes commerçants, artisans, entrepreneurs, vous souhaitez vous aussi vous faire connaître, contactez la mairie.

Tomates & Basilic : Tous les vendredis et Samedis soir devant la mairie

Important :

Le Pôle territorial du Coeur Entre-deux-Mers pilote et anime une opération d'aide spécifique aux artisans commerçants et entreprises de services. Constitué d'un bilan conseil et d'une aide financière à l'investissement, ce dispositif concerne le financement de matériels neufs, vitrines, mise aux normes, accès handicap,

Les entreprises intéressées peuvent contacter l'Espace Info Entreprendre du Coeur Entre-deux-Mers au 05 56 23 95 17
adresse mail : entreprendre@coeurentre2mers.com

Liste des assistantes maternelles

Liste des assistants maternels et mixtes agréés en activité

Célia Botella	7 Ter route de Brochard (MAM)	06 63 94 82 01	capacité d'accueil 4
Rachel Briolais	25 rue le Masson lot. la Gardonne	05 56 21 91 82	capacité d'accueil 4
Josiane Cazaux	22 Bis route de Brochard	05 56 78 41 93	capacité d'accueil 3
Caroline Darmau	7 ter lot. la Gardonne	06 64 96 71 19	capacité d'accueil 4
Sandra Duverger	13 lot. la Gardonne	06 17 39 89 43	capacité d'accueil 4
Françoise Lages	42 route de Brochard	05 56 30 16 62	capacité d'accueil 4
Sylvie Paul	2 route de Lorient	05 47 47 50 55	capacité d'accueil 3
Ingrid Pichot	7 Ter route de Brochard (MAM)	06 52 80 58 70	capacité d'accueil 4

Pour le confort de tous

Salle Polyvalente :

Nous rappelons aux futurs locataires de la salle polyvalente de Loupes les points suivants :
Possibilité de réservation par téléphone à la mairie pendant 8 jours, après ce délai, si la mairie n'a pas reçu :

- Les chèques de caution (762 € dégradation et 150 € nettoyage),
- Le chèque de location (180 € pour les habitants de Loupes 1 fois par an, et 650 € hors commune)
- La convention signée,
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile) fournie au plus tard huit jours avant la date de location,

La réservation sera annulée.

Attention : tous ces documents doivent être établis au même nom de famille.

Rappel :

Lorsque vous utilisez un **outil bruyant** vous devez respecter certaines règles de bon usage.

Voici les horaires autorisés :

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

A propos des **chiens** : ils ne doivent pas vagabonder ni causer de nuisances sonores propres à gêner le voisinage.

Élagage : chacun est censé entretenir ses **arbres et ses haies**, tant vis-à-vis de la voie publique que des propriétés mitoyennes.

Important : nous vous rappelons que seul le papier hygiénique doit être jeté dans les toilettes, **tout le reste** (tampons, préservatifs, serviettes hygiéniques, etc...) provoque des pannes de pompes de relevage très coûteuses. Ces coûts seront reportés au budget assainissement et généreront une augmentation de la participation de chacun.

Il est interdit de faire **brûler des déchets**.

Rejet des eaux de vidange des piscines :

Les eaux de vidange des piscines privées ne doivent pas être rejetées dans le réseau d'assainissement. Par ailleurs leur déversement en pleine nature peut constituer une infraction au code de l'environnement ou un désagrément pour le voisinage immédiat (risque d'inondation). Préférez donc une évacuation dans le réseau pluvial.

Toutefois le syndicat des Eaux de Bonnetan (Siaepanc) ne prévoit aucune exonération de la taxe d'assainissement sur le volume relevé par Suez Environnement (utilisé pour remplir les piscines).

Frelons Asiatiques : Etant donné la recrudescence des nids de frelons asiatiques sur notre commune, nous vous demandons de bien vouloir signaler à la mairie tous nids découverts. Cette initiative devrait être la même pour toutes les communes de notre regroupement, afin que cette expérience stabilisent l'envahissement auquel nous assistons ces dernières années. Nous comptons sur votre collaboration et nous vous en remercions.



Projets en cours

Plan Haut Débit

Comme vous avez pu le constater le NRA ZO de Bonnetan (9BO) a été migré vendredi 07 juillet 2017.

Aussi, Ceux d'entre vous qui sont reliés à cette installation ont certainement d'ores et déjà perçu l'augmentation du débit internet. Cependant afin que chacun puisse bénéficier du débit max 2 à savoir 25 mbps ATM soit 20 mbps IP, voici la marche à suivre :

- Pour les abonnés Orange, il faut appeler le 3900 (3901 pour les PRO) pour repasser en débit max 2.

- Pour les autres abonnés, il faut qu'ils forcent leur opérateur à refaire auprès d' Orange une demande en débit max 2.

Nous restons bien évidemment à votre écoute.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Les études menées depuis deux ans, sous la direction du bureau d'études Métropolis dans la communauté de communes du Créonnais ont franchi un certain nombre d'étapes déterminantes, pour aboutir à un document, le Plan Aménagement de Développement Durables (PADD).

Ce document reprend tous les éléments validés dans les différents ateliers précédents et trouve auprès des communes un consensus sur les grands principes d'aménagements permettant d'espérer que nous approchons du but.

Des zones d'ombre apparaissent encore pour ce qui concerne la répartition par commune des possibilités de construire sur la base des 133 logements par an pour les douze prochaines années. Cette répartition doit se faire entre les trois pôles que sont :

- La ville centre de Créon, pivot historique du territoire,
- Les pôles relais de Sadirac, de la Sauve Majeure et de Haux
- Les autres communes rurales dont notre commune de Loupes.

Les travaux reprendront au retour des vacances pour aboutir à un document réglementaire.

En effet, le PADD représente le cadre de référence et de cohérence, mais il n'est pas directement opposable aux permis de construire ou aux opérations d'aménagement. Seuls le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation sont opposables aux tiers.

Actuellement le comité de pilotage travaille sur les volets « zonage et règlement ».

- Le zonage découpe l'ensemble du territoire en zones sur lesquelles s'appliquent un règlement et une constructibilité spécifique.

- Le règlement décrit pour chaque zone les dispositions réglementaires applicables (destination, usage des sols, caractéristiques architecturales, paysagères, équipements, réseaux, stationnement...).

Nous vous communiquerons les dates des prochaines réunions publiques lors desquelles il vous sera présenté le projet du nouveau zonage et du nouveau règlement du territoire de la CdC.

Dès son approbation prévue fin 2018, le PLUI remplacera le POS (Plan d'Occupation des Sols).



Projets en cours (suite)

Réfection de la route de Brochard

La commune a signé une convention avec les communes de Cursan, Lignan de Bordeaux, Le Pout, Créon, Blésignac, concernant un groupement de commandes pour la passation d'un marché de maîtrise d'oeuvre des travaux de voirie. L'intérêt d'adhérer à ce groupement de commandes permet notamment de porter une enveloppe financière plus importante afin de réaliser une économie d'échelle.

En fonction de l'état de dégradation de la voirie communale et de l'enveloppe budgétaire, notre choix s'est porté cette année sur la réfection de la partie basse de la route de Brochard. La partie haute sera programmée en 2018.

Les travaux débuteront à l'automne, ils devraient durer 3 semaines, les riverains concernés seront informés.



Réfection du Parvis de la Mairie

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics imposée par la loi, la réfection du parvis de la mairie est programmée fin 2017. Ces travaux consistent à supprimer toutes les marches entre le parvis et le bâtiment ainsi que la création d'une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.



Réhabilitation et Aménagement du site de la Gardonne

Concernant ce projet, le dossier est complet nous sommes en attente des réponses des différents organismes que nous avons sollicités, nous espérons que les travaux pourront commencer début 2018, sans gêner les diverses manifestations. A cet effet le calendrier pourrait être modifié.

Nous vous rappelons que le site est ouvert au public tous les jours de 10h à 20 h du 01 avril au 30 septembre et de 10h à 17h du 01 octobre au 31 mars.



Informations

IMPORTANT : Départ ou Arrivée :

Il est très important de signaler son départ ou son arrivée dans une commune ; cela permet de mettre à jour beaucoup de documents et évite de passer du temps à rechercher ces informations obligatoires vis-à-vis de la préfecture ou de Suez Environnement.

Vous pouvez venir à la mairie, téléphoner ou envoyer un e-mail.

RECENSEMENT : Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée lors de l'inscription à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Merci de vous munir de votre carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Limitation usage de l'eau : Le Préfet de la Gironde a pris un arrêté le 27 juin 2017 afin de réglementer les usages de l'eau. A compter de cette date et jusqu'au 31 octobre 2017, sont interdits :

- le lavage des véhicules en dehors d'une station de lavage professionnelle.
- l'arrosage des jardins potagers de 8 heures à 20 heures.
- le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux.

Boite aux lettres : Nous vous rappelons que les levées de la boite aux lettres située sur le mur de la mairie s'effectuent tous les jours ouvrables avant 14h00.



INFO CANICULE : CONSEILS DE COMPORTEMENT

En cas de malaise ou de troubles du comportement : appelez un médecin.

Appelez la mairie si vous avez besoin d'aide.

Si vous avez dans votre entourage des personnes âgées souffrant de maladies chroniques ou isolées, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour, accompagnez les dans un endroit frais.

Pendant la journée fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit.

Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez, sinon passez au moins trois heures par jour dans un endroit frais.

Rafrâchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.

Buvez fréquemment et abondamment même sans soif ; 1,5L d'eau par jour et mangez normalement.

Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h).

Limitez vos activités physiques.

Inscriptions Ecole et Bus Scolaire :

Les enfants de Loupes scolarisés à Cursan sont transportés en minibus.

Pour les inscriptions au bus s'adresser à la mairie de Loupes (05 56 21 98 17).

Pour les inscriptions à l'école s'adresser à la mairie de Cursan (05 56 23 06 29).



Adresses utiles

JARDINS A CROQUER
 ESPACES VERTS POTAGER VERGER
 CREATION ENTRETIEN CONSEILS

DÉBARRASSEZ-VOUS DES CORVÉES
 D'ENTRETIEN ET GÔTEZ SANS
 EFFORT AUX PLAISIRS DE DÉGUSTER LES
 FRUITS ET LÉGUMES DE VOTRE JARDIN

-50%
 DE RÉDUCTION
 OU DE CRÉDIT D'IMPÔTS*

Cyril BUIL
06.72.52.65.20
 JARDINIER EXPERIMENTÉ
 EN AGRICULTURE BIO

cyrilbui@orange.fr
 E.I. de services à la personne en franchise de TVA art. 293 B du CGI

PIERRES DE LUNE

Sur rendez vous

Par Tél. au :
06 43 85 14 20
 ou par mail :
 pierres.de.lune.l@orange.fr

PIERRES DE LUNE
 Bien être. Détente. Harmonie

Laure Mitou
 Praticienne bien-être
 Diplômée ARTEC

Modelage indien
 Massage ayurvédique
 Marma veda
 Massage assis

Au cabinet ou à domicile
 Soins découverte
 Chèques cadeaux

Site internet :
 vitaldua.wix.com/pierresdelune




**VOUS AVEZ UN PROJET
 DE RENOVATION
 DE VOTRE LOGEMENT ?**

**COMMENT FAIRE
 DES TRAVAUX DANS
 NOTRE LOGEMENT ?**

APPELEZ SOLIHA !

AVEC L'EXPERTISE DE
SOLIHA
 SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
 GIRONDE

**CONTACTEZ-NOUS
 05.56.33.88.88**




**BESOIN D'AIDE POUR REALISER
 VOS TRAVAUX ?**

**BENEFICIEZ D'UNE ASSISTANCE GRATUITE
 ET PERSONNALISEE AVEC SOLIHA**

QUELS TRAVAUX ?

- Réduire ma consommation énergétique
- Adapter mon logement au handicap et au vieillissement
- Rénover mon logement devenu vétuste
- Réaliser des travaux dans un logement pour le louer

POUR QUI ?

- Les propriétaires occupants sous conditions de ressources
- Les propriétaires bailleurs sans condition de ressources

QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

L'équipe de SOLIHA Gironde vous accompagne dans les étapes suivantes :

- La définition du projet : élaboration du programme de travaux répondant aux normes réglementaires et aux exigences des différents financeurs.
- Les conseils techniques : réalisation d'une visite conseil, analyse des devis...
- L'assistance administrative : information sur les aides financières mobilisables, montage des dossiers de demandes de financement et de prêts.

**POUR BENEFICIER DES AVANTAGES DU DISPOSITIF,
 IL EST ESSENTIEL DE NOUS CONTACTER
 AVANT DE COMMENCER VOS TRAVAUX**

contact mail : s.charles@solihha.fr
 site internet : www.gironde.solihha.fr

Projets en cours (suite)

Diagnostic Réseau Assainissement Collectif

Entamé au deuxième semestre 2016 Le diagnostic du réseau d'assainissement collectif arrive à sa fin.

Après différentes investigations en nappe haute et basse, la société G2C en charge de ce dossier nous a fait des propositions d'investigations complémentaires telles que :

- Passage à la caméra des secteurs Pelet ; le Masson et sur le site de la Gardonne.
- Tests à la fumée pour les habitations raccordées à la pompe de Brochard. Pour plus de précisions des tests au colorant pourront être demandés.

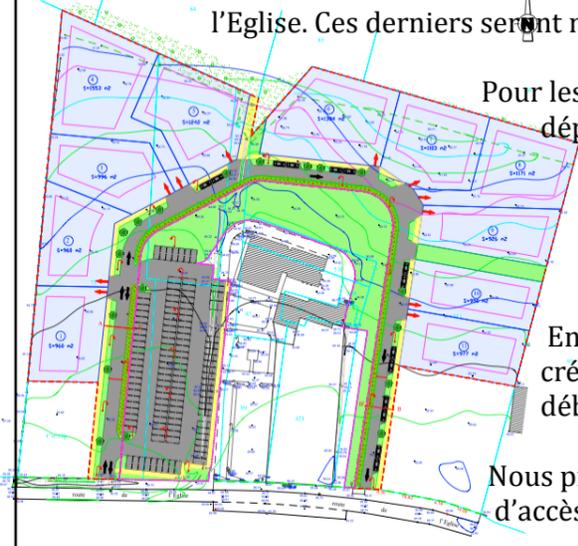


Nous prendrons contact avec chaque personne concernée, nous comptons sur votre compréhension.

Pour le bon fonctionnement du réseau et avant d'envisager toute étude d'augmentation de la capacité de la station, il est primordial que ces investigations soient réalisées. Selon les résultats obtenus, les travaux nécessaires seront engagés.

Lotissement Communal « Clos Saint Etienne »

Le projet du lotissement communal « Clos Saint Etienne » avance bien. Nous attendons actuellement les devis de viabilisation des trois lots sortants sur la route de l'Eglise. Ces derniers seront mis en vente à la rentrée.



Pour les onze lots restants le permis d'aménager devrait être déposé fin août. La commercialisation des lots est prévue pour la fin de l'année. Vous pouvez d'ores et déjà vous positionner si vous le souhaitez, pour cela il vous suffit de vous adresser au secrétariat de la mairie.

En ce qui concerne l'aménagement du tour de la salle et la création du parking d'environ 120 places, les travaux débiteront lorsque le lotissement sera terminé.

Nous profiterons de ces travaux pour refaire les cheminements d'accès à la salle, à l'Eglise et au cimetière.

Vol et dégradation au cimetière

Suite aux nombreux constats de vols et dégradations au cimetière, dès la rentrée le site sera mis sous surveillance.

La vie Communale



Voeux de la Municipalité : Dimanche 22 Janvier 2017

Une cérémonie des vœux 2017 teintée d'une note nostalgique : l'arrêt de leurs fonctions de députés de deux figures emblématiques : Martine FAURE et Jean-Marie DARMIAN qui nous ont soutenus et guidés sur ce chemin que l'on prend un jour en pensant que « ça vaut le coup » de donner de son temps pour les autres, pour la « collectivité ». Leurs convictions, leurs messages continueront à nous éclairer et à nous donner de l'énergie. L'annonce de l'arrivée du Haut Débit (qui vient de se concrétiser récemment) et de l'implantation d'un lycée nous ont permis de nous projeter dans un avenir plein d'espoir pour le développement de ce territoire où il fait si bon vivre. Le vin d'honneur qui a suivi a permis à chacun de se retrouver et de passer un bon moment.



Spectacle de l'école : Dimanche 22 Janvier 2017

Un spectacle amusant et un bon goûter pour les petits et les grands. Un après-midi sous les éclats de rires d'enfants, rien de tel pour ensoleiller un dimanche de janvier.

Carnaval des enfants : Dimanche 26 Mars 2017

Cette année le carnaval des enfants s'est déroulé sur la commune de Cursan. Avec son traditionnel défilé, le goûter et une fin terrible pour monsieur Carnaval, tradition oblige !!



Repas des aînés : Dimanche 30 Avril 2017

Petit comité en cette année 2017 pour le repas des aînés. Une bonne occasion pour la vingtaine de convives de partager des mets délicieux, des rires et des nouvelles de chacun dans une ambiance « repas de famille ».

Pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer en ce moment, le repas leur a été apporté et pour les époux Irène et Christian IGLESIAS nous avons fêté leurs noces de diamant en leur offrant comme à l'accoutumée un plateau gravé et une jolie plante.



Cérémonie du 08 Mai :

Hommages rendus à la mémoire de ceux qui sont tombés au combat.

La jeunesse mise à l'honneur lors de la cérémonie du 8 mai.

Merci à Diane pour sa parfaite diction lors de la lecture du message des anciens combattants.

Merci à Amélie, Lou et Julia pour leur interprétation du chant des partisans, un moment très émouvant.

La vie associative

L'UTLC a été créée en 2003, 70 Utéliens ont participé au démarrage de l'association dont le but était d'apporter un lien social et culturel dans notre canton qui était, encore, un peu rural -

Le succès est là puisque nous comptons à ce jour 586 adhérents, nous proposons 28 ateliers différents, autour des langues, de l'histoire, de la philosophie, de l'art, de la peinture, de la musique... Ainsi que des conférences en accès libre, des sorties à thèmes et un voyage de fin de saison.

L'association fonctionne uniquement avec des bénévoles ;

La mairie de Loupes participe à la bonne gestion par la mise à disposition de la salle municipale pour les ateliers « Histoire de la Rome antique » et « Astronomie » que nous souhaitons renouveler pour la saison 2017 - 2018, une fois par mois, le jeudi après midi de 14h à 16h.

Le président
R Pailley

Octobre	5 octobre 19 octobre	Astronomie Histoire de Rome
Novembre	9 novembre 23 novembre	Histoire de Rome Astronomie
Décembre	14 décembre 21 décembre	Histoire de Rome Astronomie
Janvier	11 janvier 18 janvier	Histoire de Rome Astronomie
Février	1 février	Astronomie
Mars	1 mars 22 mars 29 mars	Histoire de Rome Astronomie Histoire de Rome
Avril	5 avril 26 avril	Histoire de Rome Astronomie
Mai	3 mai 17 mai	Histoire de Rome Astronomie

SAMD (Syndicat d'Aides Ménagères à Domicile)

Evènement social et culturel au SAMD le 15 juin 2017

Bénéficiaire des services du SAMD, Mr Roger SIMON, photographe amateur aux nombreuses récompenses nationales et internationales, a exposé ses photographies dans les locaux du SAMD à l'initiative de son aide à domicile, Mélanie LAFITTE. Un goûter a terminé cette manifestation avec les visiteurs venus admirer l'exposition.

Le SAMD a voulu remercier cette action, féliciter Mme Lafitte et remercier Mme Dupont pour sa participation active.



La vie associative

ZION PERKU Bonjour amis de Loupes.

Voici notre deuxième année au sein de votre commune qui se termine, mais toujours pas d'habitant de Loupes dans notre association.

Ce qui est vraiment dommage.

C'est pour cela que nous repartons pour une troisième année et que nous serions heureux de vous compter parmi nous.

Pour nous faire connaître auprès de vous, nous organiserons à la fin du mois d'août un stage d'initiation, pour peut être vous inciter à venir partager cette aventure avec nous.

La date et le lieu vous seront communiqués par flyers dans vos boîtes aux lettres et sur notre page facebook.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et espérons que vous soyez avec nous en septembre.

Association Zion Perku

06 59 59 15 44 / zionperku@gmail.com



HATHA YOGA à Loupes à la salle Polyvalente

Depuis la rentrée 2016, s'est ouvert à Loupes un cours de Hatha Yoga, accueillant tous les niveaux.

N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai gratuit, à partir de la rentrée 2017, le mardi 5 Septembre à 13h30 ou les mardi suivants...

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter personnellement au 06.31.04.67.12

ou découvrir notre site : <https://www.yoga-begles-pompignac.fr>

ou <https://www.lechantduvivant.jimdo.com>



ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

L'assemblée générale de l'association communale de chasse s'est réunie le samedi 08 juillet 2017.

A l'issue de cette assemblée un nouveau Conseil d'Administration composé de 7 membres a été élu.

Marc BOISSON ; Thierry BRIOLAIS ; Patrice DUBOURG ; Philippe FRONTI ; Bertrand PHILIP ; Franck PHILIP ; Pierre VALENCIA.

Au sein du Conseil d'Administration le Bureau a été élu :

Président : Marc BOISSON ; Vice-Président : Franck PHILIP ; Secrétaire : Bertrand PHILIP ; Secrétaire Adjoint : Thierry BRIOLAIS ; Trésorier : Pierre VALENCIA ; Trésorier Adjoint : Philippe FRONTI.

Les cartes seront délivrées les samedis 05 août et 02 septembre de 9h à 12h à la mairie.

Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent de bonnes vacances à toutes et à tous.

La vie Communale



Vente de vêtements au profit du CCAS : Samedi 13 et Dimanche 14 Mai 2017

Expérience tentée et réussie pour cette vente de vêtements petits prix au profit du CCAS de printemps. Une somme de 621 €, équivalente aux sommes des ventes d'automne a été récoltée.

Un très grand merci à toutes les personnes qui ont participé en donnant des vêtements, des objets ou en venant les acheter et passer un moment pendant ce week-end.

Intervillages Samedi 01 juillet 2017 :

« LOUPES, EN QUETE D'UN NOUVEL EXPLOIT ! »

Les jeux inter-villages ont une fois encore attiré beaucoup de monde ce samedi 01 juillet 2017.

Les communes de Cursan, Croignon, Le Pout et Loupes se sont affrontées dans la bonne humeur et le Fair-play.

Quatre équipes, une par commune ont rivalisé d'ingéniosité pour satisfaire aux différentes épreuves à caractères sportifs et d'adresse.

Au terme de la journée, l'équipe Loupésienne vainqueur l'an passé, s'est vu attribué la seconde place.

Elle a donc transmis à Cursan le trophée, qui le remettra en jeu l'année prochaine.



Fête locale Samedi 8 & Dimanche 9 juillet 2017 :

Une fête réussie

Un grand merci à tous les intervenants (artistes, responsable du poney club des Rhodes de Pompignac, artificier, bénévoles, membres de l'association Loupes Culture Loisirs) et surtout merci à vous de vous être déplacés nombreux, malgré l'alerte orange de Météo France.

La fête locale nous permet de se retrouver, de partager ensemble des moments de convivialités.

Rendez-vous l'année prochaine.....



La vie associative

Créon Vélo Club :

Le club de VTT de Créon est constitué de 85 membres dont 60 enfants âgés de 7 à 17 ans. Nous avons l'occasion de pratiquer nos activités dans les vignobles et les sous-bois vallonnés de l'Entre-Deux-Mers.

Afin de dynamiser un peu plus notre association nous organisons deux à trois manifestations sportives par an.

Pour la saison 2016-2017 nous avons décidé d'organiser en mars un championnat départemental VTT UFOLEP avec 300 participants de 11 à 70 ans. Cette épreuve a été organisée conjointement avec les municipalités de Loupes et Créon, le conseil Départemental.

Cela a été une véritable réussite, une énorme mobilisation de nos bénévoles pendant plusieurs mois, la totale confiance des municipalités et des propriétaires (encore merci à eux pour les accords de passage dans les sous-bois et les parkings).

Merci aussi aux riverains pour qui nous avons un peu bousculé la quiétude dominicale.

Nous sommes désormais reconnus sur le plan départemental par la qualité du tracé préparé à la Gardonne. Cette plaine est particulièrement adaptée grâce à son cadre naturel préservé et la sécurité du jeune public que nous accueillons.

Ainsi nous avons pu aussi proposer ce samedi 17 juin, une épreuve "KidBike" sur la même zone avec un tracé plus modeste et la présence d'une centaine de jeunes enfants de 5 à 15 ans venant des clubs de toute la Gironde. Nous espérons, à l'avenir, avoir l'occasion d'accueillir pourquoi pas des jeunes ou adultes de votre commune dans notre club.

N'hésitez pas à nous contacter www.creonveloclub.fr

Une vidéo de la Gardonne vue du ciel <https://www.youtube.com/watch?v=05U94xFcRMc>



La vie associative

ZUMBA



ASSOCIATION BIG APPLE

Comme chaque année, BIG APPLE vous propose diverses activités et nous essayons de nous renouveler et de vous permettre de vous épanouir avec de nouveaux ateliers.

A partir de septembre prochain pour les activités sportives et octobre pour l'apprentissage des langues :

- Des ateliers d'**Anglais** avec une méthode ludique et unique pour apprendre ou réapprendre l'anglais par petits groupes,
- Des ateliers d'**Espagnol** que nous mettons en place cette année sur les mêmes bases que les ateliers d'anglais,
- Des cours de **Zumba** : Mélange de fitness et de danses.
- Des cours de **Body Zen**, associe des exercices de yoga, de tai chi et de pilates pour acquérir force et flexibilité, concentration et calme.
- Des cours de **Piloxing**, entraînement cardio qui fusionne le meilleur de la méthode Pilates, de danses et de boxe.
- Des cours de **Pilates** : Ensemble d'exercices posturaux et de mouvements.
- Des cours de **Zumba Gold** que nous proposons à partir de septembre afin que l'association puisse accueillir le maximum de personne dans sa diversité.
- Des cours de **Zumba Kids** : danses et fitness sur des chorégraphies ludiques.
- Des cours de **Hip-Hop** : Street danse sur de la musique spécifique.

Stage de Zumba - Dates à retenir (ouvert à tous)

14 octobre, 2 décembre, 20 janvier, 10 mars, 28 avril et 26 mai

Vous bénéficiez d'un cours d'essai afin de vous permettre de voir si le cours vous convient. Nous sommes entourés de professeures diplômées et compétentes.

Pour toutes informations ou inscription, vous pouvez contacter **Sophie au 06 32 62 11 53** ou assobigapple@gmail.com

Vous pouvez nous rencontrer lors du
Forum des associations de Salleboeuf
Le samedi 2 septembre de 9h à 13h

Révélez ce que vous êtes ! Merci ! Thanks ! Gracias !